

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de deux artères dans la
commune de Troinex

2 février 2022

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et l'adressage des bâtiments du 30 septembre 2009;

vu la proposition de la commune de Troinex du 11 janvier 2022;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 25 janvier 2022,

ARRÊTE :

1/ Il est donné les noms :

Chemin Jeanne-LAVERGNAT

à la voie sans issue commençant à la route de Troinex 74, au lieu-dit Les Crêts (côté Jura de la parcelle 11325).

Madame Jeanne LAVERGNAT (1920-2015) et son mari, Arthur, exploitaient une ferme à Troinex, au lieu-dit Pierre-Grand, à proximité de la frontière. Aidée de son époux, Mme LAVERGNAT a permis à de nombreux juifs de passer la frontière par un trou creusé dans les barbelés; elle hébergea également certains réfugiés et sauva ainsi de nombreuses vies.

Mme LAVERGNAT s'est vu remettre, en 1998 à Berne, la médaille des Justes de Yad Vashem pour son comportement exemplaire et son courage. En 2011, la commune de Troinex lui a remis le Mérite communal; elle restera toutefois toujours d'une grande modestie, rappelant régulièrement : « Nous n'avons fait qu'accomplir notre devoir, ce qui nous paraissait tout simplement normal à l'époque. Je ne mérite pas que l'on parle de moi ».

Code voie: 65935

Chemin Jean-Jacques-ASPER

à la voie sans issue commençant à la route de Troinex 74, au lieu-dit Les Crêts (côté Salève).

M. Jean-Jacques ASPER (1926-2019) a été un montagnard émérite. Il fit, en effet, partie de la fameuse « Grande Expédition » qui tenta de gravir le mont Everest en 1952. L'expédition, formée de 9 alpinistes, dont le légendaire Raymond Lambert, dura 4 mois; elle dut finalement s'arrêter à 250 mètres du sommet. Personne n'avait encore jamais grimpé aussi haut et cet

exploit permit, l'année suivante, à des alpinistes britanniques d'atteindre le sommet de l'Everest pour la première fois.

Code voie: 65943

2/ Ces dénominations doivent être utilisées uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :
Michèle Righetti

Publié dans la Feuille d'avis officielle le 4 février 2022